



Monsieur le Secrétaire d'État
à l'Asile et la Migration
Monsieur Sammy Mahdi

Bruxelles, 14 juillet 2021

Concerne : Les réseaux de lutte contre la pauvreté appellent urgemment à trouver une solution humaine et rapide pour les grévistes de la faim et les militant-e-s de l'église du Béguinage et des universités, VUB et ULB.

Cher Monsieur Sammy Mahdi,

Les réseaux régionaux de lutte contre la pauvreté, réunis au sein du Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN), se battent tous pour une société où la pauvreté et l'exclusion sociale appartiennent au passé. Nous aspirons à une société basée sur les droits humains où chacun.e peut mener une vie conforme à la dignité humaine. À cet égard, il est essentiel d'écouter la voix de chacun.e, y compris celle des plus vulnérables. Trop souvent, ceux-ci restent invisibles.

Le fait que les personnes en situation de pauvreté fassent des grèves de la faim par désespoir nous alerte et inquiète. Aux yeux de certains, une grève de la faim va trop loin. De même, les réseaux de lutte contre la pauvreté n'encouragent pas ce mode d'action, car les conséquences pour les concerné-e-s sont considérables tant à court qu'à long terme. Néanmoins, nous pouvons comprendre cet ultime acte de désespoir. Ces Belges sans papiers, comme ils se nomment eux-mêmes, n'ont aucun droit dans ce pays, excepté l'aide médicale urgente. Leur vie est réellement la seule chose qu'ils peuvent mettre dans la balance.

On estime qu'il y a environ 150 000 personnes sans titre de séjour ("sans-papiers") sur le territoire. Elles ont des enfants qui sont scolarisé-e-s ou des membres de leur famille qui eux ont un droit de séjour. Elles parlent notre langue et ont construit leur réseau ici. Tout comme nous, elles paient un loyer et font leurs courses en payant la TVA. Beaucoup d'entre elles travaillent, souvent dans des secteurs où il y a une grande pénurie de main-d'œuvre. Malgré leurs importantes contributions et leur présence physique, ce groupe cible est trop souvent ignoré et leurs voix sont rarement écoutées. Aujourd'hui encore, ces personnes ont le sentiment que leurs griefs et solutions ne sont pas suffisamment entendus et que vous refusez d'engager un dialogue constructif avec eux.

« Nous avons fermé la porte de l'église, nous ne laissons plus entrer personne. C'est symbolique. Le gouvernement a également fermé ses portes. Nous avons remis notre cahier avec des revendications au Secrétaire d'Etat, mais il n'y a eu aucune ouverture de dialogue. Les grévistes de la faim lisent chaque jour les communiqués de monsieur Mahdi et c'est toujours non, non, non. Cette attitude ne fait que les pousser à poursuivre leur grève de la faim » (Tarik, l'un des porte-paroles des grévistes de la faim).

Une première étape cruciale pour sortir de cette impasse est d'écouter les histoires de ces personnes : écouter le projet de vie qu'elles veulent réaliser ici en Belgique, écouter la contribution qu'elles veulent apporter à notre société. La désignation d'un-e médiateur-ice neutre peut être une première

étape pour commencer cette négociation et interrompre la grève de la faim. L'égalité, le respect mutuel et la confiance seront des éléments indispensables pour un dialogue réussi.

« Nous ne demandons pas une régularisation collective mais des critères clairs » explique Tarik, un des porte-paroles des grévistes de la faim.

Il s'agit d'un grand malentendu d'affirmer que les grévistes de la faim demandent une régularisation collective. Ce qu'ils demandent, c'est une commission indépendante qui utilisera des critères clairs et transparents pour évaluer les demandes de régularisation. C'est indispensable, car aujourd'hui, les personnes ont encore trop souvent le sentiment d'être à la merci du caractère arbitraire de l'administration.

Tarik : « Deux personnes ayant la même histoire de vie, faisant appel au même avocat, obtiennent pourtant un résultat différent à leur demande de régularisation. Cela n'est pas acceptable. »

Nous comprenons que certaines histoires de vie poignantes ne peuvent être traduites en directives et en critères. Pour ces situations, une approche individuelle restera nécessaire, mais cela ne doit pas servir de prétexte pour ne pas élaborer des critères. Le débat sur les nouveaux critères doit être mené avec les personnes concernées. Pour ce faire, il est indispensable d'accorder au groupe de grévistes de la faim et de militants *de l'église du Béguinage et des universités, VUB et ULB* un permis de séjour temporaire, au moins pour 6 mois, et de le prolonger si les négociations durent plus longtemps.

De même, les coûts administratifs élevés liés à cette procédure de régularisation doivent à nouveau être renégociés. Celles et ceux qui introduisent une demande de régularisation 9bis doivent actuellement payer des frais administratifs de 366 euros, sans compter les frais d'assistance juridique. Cela signifie que de nombreuses personnes n'ont tout simplement pas accès à la procédure, et ce pour des raisons financières.

Comme indiqué plus haut, de nombreuses personnes sans droit de séjour travaillent dans notre pays depuis plusieurs années ; souvent elles sont employées dans des métiers en pénurie.

Tarik : "Nous sommes des travailleurs, pas des profiteurs. Beaucoup d'entre nous ont suivi une formation et travaillent dans des professions en pénurie. Pourquoi ne pas avoir recours à nos connaissances ?"

Les personnes sans droit de séjour sont obligées de travailler dans l'économie parallèle et sont souvent victimes d'exploitation. Elles doivent travailler pour des salaires très bas, dans des conditions inhumaines, et constituent donc involontairement une concurrence déloyale pour le travail légal. La régularisation de la situation de ces personnes serait une étape importante dans la lutte contre le travail illégal dans notre pays. Les organisations d'employeurs en collaboration avec les syndicats ont formulé à cet égard une solution importante. Ils demandent une réforme du permis unique. Ce permis accorde déjà actuellement aux personnes un permis de travail (et ouvre également pour une période déterminée le droit de séjour), et ce lorsqu'un employeur leur offre un emploi pour une profession en pénurie. Toutefois, l'une des conditions de l'obtention de ce permis unique est qu'il doit être demandé par les personnes (sans droit de séjour) dans leur pays d'origine. Avec les employeurs, les syndicats et les personnes sans droit de séjour elles-mêmes, nous demandons la levée de cette restriction.

Enfin, nous souhaitons également attirer l'attention sur les frais médicaux élevés que les militant-e-s risquent, et qui rendront encore plus difficile la réalisation de leur projet de vie. Dans notre pays, toute personne, avec ou sans droit de séjour, a droit à l'aide médicale urgente. Pourtant, nous entendons que plusieurs CPAS refusent de prolonger les cartes médicales. Ils affirment qu'ils ne sont plus compétents, car les grévistes de la faim séjournent temporairement dans une autre commune. Nous

p. 2/3

BAPN

RÉSEAU BELGE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ asbl | BELGISCH NETWERK ARMOEDEBESTRIJDING vzw

BELGISCHES NETZWERK ARMUTSBEKÄMPFUNG VoG | BELGIAN ANTI-POVERTY NETWORK npo

Vooruitgangstraat 333/6 Rue du Progrès | 1030 Brussels | Belgium tel: +32 2 265.01.54 - 53 | info@bapn.be | www.bapn.be

demandons au gouvernement fédéral, ainsi qu'au gouvernement bruxellois et aux autorités locales, d'adopter une approche pragmatique et de rechercher des solutions réalisables afin que les grévistes de la faim puissent faire valoir leur droit à une assistance médicale urgente.

Cher Monsieur le Secrétaire d'Etat, cher Monsieur Mahdi, nous vous demandons instamment d'offrir plus de perspectives de résultats aux négociations avec les grévistes de la faim, et ce en prenant en considération les différentes solutions pour sortir de cette impasse. Le temps presse.

Nous vous remercions d'avance de donner suite à ces préoccupations.

Recevez, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de notre haute considération.

Les réseaux de lutte contre la pauvreté réunis au sein du Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté

Guy Tordeur
Président du Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté

